

# ENSEMBLE

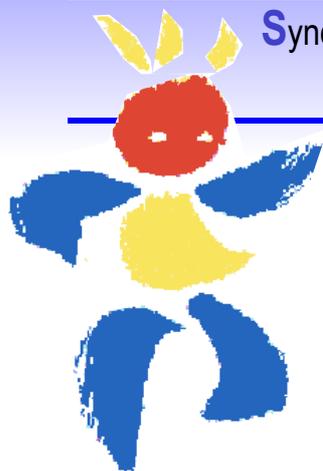
Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 236



Août 2012



Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE

ENSEMBLE SNUIPP 48 - Espace Jean Jaurès - 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Email: [snu48@snuipp.fr](mailto:snu48@snuipp.fr)  
Commission paritaire de presse N° 0412 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 21.09.2010 - Prix 2 €

## Rentrée 2012

Un Comité technique et une CAPD sont prévus le vendredi 7 septembre sur les conditions de la rentrée. Les représentants du SNUipp-FSU demanderont des ouvertures là où les effectifs les justifieront. D'ores et déjà, l'école de Chabrits doit bénéficier d'une quatrième classe et le poste d'enseignant de Bec de Jeu doit être réouvert.

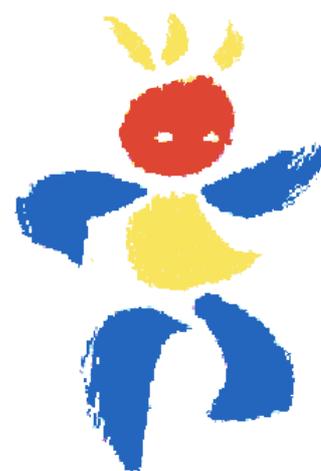
Envoyer vos besoins, vos effectifs au plus vite au [snu48@snuipp.fr](mailto:snu48@snuipp.fr).

Pour la rentrée, le SNUipp-FSU est joignable en permanence par téléphone (fixe ou portable), par e-mail et RDV Espace Jean Jaurès.

**Conseil syndical  
mercredi 5 septembre**

10 heures

à l'Espace Jean Jaurès, salle de réunion.



*"Ajustements  
de rentrée"*  
**Vendredi  
7  
septembre**  
**CTSD à 9 h.**  
**CAPD à 14 h.**

### SOMMAIRE

- Éditorial* : Une rentrée à deux visages ; Lu au BO ; Reconnaître la valeur professionnelle des enseignants p. 2
- Rentrée* : Démocratiser l'accès aux métiers de l'Éducation ; Changer de rythmes ; Refondation de l'école : Pas sans vous ! p. 3
- Agir Ensemble* : Se syndiquer ; Mis au Net p. 4

# Éditorial

Septembre 2012 :

## une rentrée à deux visages.

Malgré les 1000 postes supplémentaires votés cet été par le Parlement dans le cadre d'un collectif budgétaire, la rentrée des classes 2012 continuera de porter l'héritage de plusieurs années de tour de vis !

Certes, l'affectation de 1 000 enseignants supplémentaires va aider à régler les situations les plus tendues.

Il n'empêche que le solde des suppressions de postes reste largement négatif, puisque 4 700 manqueront par rapport à la rentrée 2011, malgré 2 500 élèves de plus. Au plan national, 892 postes ont déjà été répartis, les DASEN gardant quelques marges de manœuvre pour la rentrée : 557 permettent des ouvertures de classes ( 207 en maternelle, 350 en élémentaire), 104 sont affectés aux RASED (essentiellement des maîtres E ), 152 aux remplacements, 79 pour d'autres mesures.

**En Lozère**, un Comité technique ( CTSD ) est convoqué à Mende, le vendredi 7 septembre au matin pour étudier la situation dans les écoles à cette rentrée. Les représentants du SNUipp-FSU demanderont des ouvertures là où les effectifs les justifieront. D'ores et déjà, l'école de Chabrits doit bénéficier de l'ouverture d'une quatrième classe et le poste d'enseignant de Bec de Jeu doit être réouvert.

Pour autant, cette rentrée est aussi porteuse d'espoir : dans le cadre de la concertation engagée pour la refondation de l'école, la priorité à l'école primaire est annoncée.

Le sondage Harris-SNUipp-FSU d'août 2012 confirme un large soutien de l'opinion : 92 % des Français favorables.

Mais il s'agit désormais de traduire cet engagement en actes concrets pour faire avancer l'école.

Le SNUipp-FSU vous invite à donner votre avis : en participant aux réunions d'information syndicale, en remplissant le questionnaire que vous proposeront les militants départementaux, en débattant de propositions...

**Changer la donne : nous y sommes déterminés !**

Mende, le 24 août 2012

## Lu au B.O.

**N°27 du 5 juillet 2012**

- Concours de recrutement* : Personnels enseignants 1er et 2e degrés, CPE et COP. session 2013 : modification.
- Enseignants stagiaires des 1er et 2e degrés et personnels d'éducation stagiaires* : Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation - année scolaire 2012-2013.

**N°28 du 12 juillet 2012**

- Administration centrale du MEN et du MESR* : Attributions de fonctions.
- Vacances scolaires* : Calendrier scolaire 2012-2013 : modification.

## Reconnaître la valeur professionnelle des enseignants vite !

Carrière, pouvoir d'achat, mobilité, frais professionnels, changeons la donne ! Alors qu'en 1995, les salaires enseignants étaient déjà particulièrement bas en France par rapport aux pays de l'OCDE, ils sont quasiment les seuls à avoir connu, depuis, une baisse constante.

Le maintien du gel de la valeur du point d'indice va encore aggraver cette situation.

Et ce ne sont pas les primes au mérite (évaluations ou ECLAIR) qui vont palier cette perte du pouvoir d'achat.

En revanche, elles risquent d'accentuer les divisions et de fragiliser le travail en équipe. L'introduction du jour de carence va encore amputer les salaires des enseignants.

A cela s'ajoutent une augmentation des frais professionnels voire de véritables difficultés liées à la baisse de la mobilité. Il faut que cette pluie de "coûts" cesse.

A notre demande, le décret réformant l'évaluation des enseignants a été abrogé.

Il faut maintenant une accélération des déroulements de carrière.

Reconnaître la valeur professionnelle passe par une revalorisation salariale pour tous avec l'intégration des primes et indemnités dans le traitement indiciaire. Des réponses doivent aussi être apportées

aux demandes de mutation inter et intra départementales.

Enfin, l'exercice du métier nécessite un investissement individuel croissant.

Que diriez-vous de la création d'une indemnité d'équipement professionnel pour tous les enseignants ?

C'est une proposition du SNUipp-FSU, parlons-en !

# Rentrée

## Démocratiser l'accès aux métiers de l'Éducation

La question des recrutements est un enjeu majeur.

La loi devra établir un plan de recrutements sur plusieurs années pour répondre aux besoins et il ne sera pas facile de trouver les candidats pour pourvoir ces postes. C'est pourquoi la FSU propose depuis longtemps, de mettre en place un pré-recrutement d'étudiant-es se destinant aux métiers de l'éducation.

En proposant d'implanter des emplois sous forme de contrats d'avenir, le gouvernement reconnaît la réalité de la crise de recrutement et la nécessité d'élargir son vivier. Le dispositif d'aide sociale présenté au Conseil supérieur de l'éducation,

est un système qui peut contribuer à soutenir les étudiants et à ouvrir l'accès aux métiers de l'éducation. Mais il ne constitue pas un véritable dispositif de pré-recrutement. C'est pourquoi, la FSU demande des garanties : type de travail demandé, obligation de formation, accompagnement sur le terrain, rémunération, liaison avec l'université ...

La FSU demande l'ouverture de négociations afin d'offrir les meilleures conditions à ces étudiants pour poursuivre et réussir leurs études et mise en place d'un véritable plan de pré-recrutement pour les étudiants qui se destinent tôt au métier de l'enseignement.

## Changer de rythmes

Vincent PEILLON a annoncé, dès le mois de juin, une réforme des rythmes scolaires, avec, en ligne de mire, le passage de la semaine à cinq jours. Après avoir dénoncé, comme l'ensemble des acteurs de l'école, le passage en force de Xavier DARCOS pour la mise en place de la semaine à quatre jours avec des journées trop lourdes pour les élèves les plus fragiles, le SNUipp-FSU a émis publiquement des exigences début juillet à travers un courrier au ministre : le changement doit être synonyme d'amélioration pour les élèves comme pour les enseignants.

Dans ce dossier complexe, le SNUipp-FSU a toujours avancé sans tabou. Rappelant que la question de la réussite des élèves ne se réduit pas à des questions d'horaires et de calendrier, il demande que soient mis en discussion les éléments d'un "*mieux travailler, travailler autrement*". Conditions de travail, effectifs, "*plus de maîtres que de classes*", temps de classe pour les élèves et services des enseignants, organisation du temps périscolaire, rémunérations...

devront être abordés dans le cadre de négociations avec les syndicats représentatifs.

Un sondage Harris / SNUipp-FSU, paru fin août, illustre les ambiguïtés inhérentes à la réflexion sur les rythmes : la réponse des parents d'élèves du primaire sur la réduction de journée scolaire, par exemple, montre leurs interrogations sur la prise en charge des élèves après la classe. Si les communes devaient prendre en charge les enfants, comment garantir un temps éducatif de qualité sur l'ensemble du territoire ? Le ministre a évoqué la nécessité de péréquations.

Banco ! Reste cependant à en définir la forme... Effectifs, bien-être, équipements, formation des enseignants sont quelques uns des dossiers connexes et incontournables que le SNUipp-FSU continuera de porter. Les enseignants seront les acteurs d'une transformation de l'école : le SNUipp-FSU a donc aussi demandé qu'ils soient consultés sur toute modification qui aurait des conséquences sur leur vie professionnelle et personnelle.

## Refondation de l'école : pas sans vous !

Solennellement lancée le 4 juillet par le premier ministre et le ministre de l'éducation nationale, la concertation pour la refondation de l'école doit alimenter la loi future d'orientation pour l'école annoncée pour fin 2013. Quatre grandes thématiques structurent la réflexion pour l'école :  
*La réussite scolaire pour tous, un système éducatif juste et efficace, les élèves au cœur de la refondation, et des personnels formés et reconnus.*

Jusqu'à la fin du mois de septembre, de nombreuses réunions, au delà des constats, envisagent les évolutions possibles du système éducatif. Comment traduire concrètement "*la priorité donnée à l'école primaire*" ? Que pourraient être les nouveaux rythmes scolaires ? Comment seront formés, évalués les personnels ? Comment rendre l'école plus juste sur tous les territoires ? Comment imaginer une nouvelle dynamique d'éducation prioritaire ?

Les propositions qui sortiront de ces travaux devront guider l'écriture de la nouvelle loi, puis être déclinées dans ses décrets d'application. Pour le SNUipp-FSU, la loi d'orientation devra marquer la rupture avec les politiques précédentes, s'engager résolument pour la réussite de tous les élèves, restaurer la confiance des enseignants. Pour le syndicat, aucune décision ne devra être prise sans que les enseignantes et les enseignants n'y soient associés. Attachés à leur métier et à la réussite de leurs élèves, ce sont eux qui "*font tourner la machine*", ce sont eux qui mettront les réformes en œuvre.

**Le SNUipp-FSU a demandé** au ministère **une journée banalisée** pour mettre en débat les décisions qui pourraient modifier la vie personnelle et professionnelle des enseignants (*voir sur le site de la section*). En attendant, le syndicat lance sa propre consultation en vous invitant

**au Conseil syndical de rentrée le mercredi 5 septembre**

et à la **réunion d'information syndicale le mercredi 10 octobre à Mende**

et en vous proposant un **questionnaire** sur les principaux axes à débattre.

**Disponible début septembre, à demander à votre section départementale pour donner votre avis !**

# Agir Ensemble

**La force de notre profession c'est son Syndicat,  
c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

## Mis au Net

### Lettres au Ministre

Rythmes scolaires

Mise en place d'une journée banalisée

Dialogue social

Nombre de places au concours

<http://48.snuipp.fr>

### Mouvement 2012

Résultats de juin - juillet.

### Réajustements de rentrée

Suite au CTSD et à la CAPD du 7.

### Calendrier scolaire

Mise en ligne le 7 septembre (CTSD)

<http://48.snuipp.fr>

### Conférence de presse de rentrée

du SNUipp-FSU

et réactions de la presse.

<http://48.snuipp.fr>

Ayez le réflexe...

[www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr) et [www.fsu.fr](http://www.fsu.fr)

<http://48.snuipp.fr>

pour vous informer et retrouver

les anciens numéros d'

**ENSEMBLE**



**SNUipp**

**SNUipp 48 (FSU)**

Commission paritaire de presse

N° 0412 S 06095

Imprimé par nos soins

Prix : 2 €

ISSN 1244.0701

Ce bulletin

vous a été envoyé grâce

au fichier informatique

du SNUipp 48.

Conformément à la loi

du 8.01.78, vous pouvez

avoir accès ou faire

effacer les informations

vous concernant

en vous adressant

au SNUipp 48.

Publication mensuelle

ÉCHELONS	PROFESSEURS DES ÉCOLES							HORS CLASSE	
	ADJOINT	Dir. 1 Cl.	DIRECTION D'ÉCOLE			SÉPÉ - I M F	HORS CLASSE		
			2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +				
								<b>P.E.G.C.</b>	
								Classe excep. 209 €	
								Hors-classe 202 €	
								<b>INSTITUTEURS</b>	
								Adjoint et dir. 1 cl. 148 €	
								Direction 2 cl et + 150 €	
								Spécialisés IMF 150 €	
11e	189	193	195	198	202	205	194		
10e	175	179	182	185	189	192	181	<b>RETRAITÉS</b>	
								pension < 1400€ 89 €	
9e	161	164	167	170	174	177	166	pension > 1400€ 99 €	
8e	152	155	158	161	165	168	157	<b>CONTRACTUELS</b> 99 €	
7e	141	144	146	149	153	156	145	231	
6e	130	133	135	139	143		134	218	
5e	121	122	125	130	133			206	
4e	116	118	120	124	128			193	
3e	111	113	115	119	122			182	
2e	PE stagiaires : 99 €							168	<b>et selon le temps partiel</b>
1er	Étudiants IUFM (M1 - M2) : Gratuit							150	50 %, 75%... de la cotisation

**Attention, 66% du montant de la cotisation sont déduits de l'impôt sur le revenu !**

**Exemple : pour 150 € de cotisation, 100 € seront déduits de vos impôts en 2013.**

## BULLETIN D'ADHESION 2012-2013

Je me syndique au SNUIPP - FSU afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

**Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :**

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquant par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature :

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation :

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP à  
**SNUIPP - FSU Maison des Syndicats - Espace Jean Jaurès, Rue Charles Morel, 48000 MENDE.**

[snu48@snuipp.fr](mailto:snu48@snuipp.fr)

Tél : 04 66 49 15 90